

# Rapport annuel 2023

Sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets Bravo et merci à tous les (HAMPIONS DU QUOTIDIEN

Depuis 30 ans, votre geste de tri contribue à préserver l'environnement et la qualité de vie de notre territoire.





ET ÇA, ÇA MÉRITE Une médaille!

Retrouvez le rapport annuel complet sur smictom-alsacecentrale.fr

#### 1994-2024: 30 ans d'actions

Cette année, nous célébrons un anniversaire important pour l'Alsace Centrale : les 30 ans de la mise en place de la collecte sélective. Lancée en 1994, cette initiative a marqué une étape fondamentale dans notre démarche d'amélioration de la gestion des déchets. Elle fut également le point de départ de 30 années d'actions concrètes pour préserver l'environnement.

La création des premières déchèteries en 1995, l'incitation au compostage individuel en 2002, la mise en place de la redevance incitative et le lancement du premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en 2010, le partenariat avec Emmaüs pour favoriser le « réemploi » en 2011, furent les bases d'une nouvelle ère de responsabilisation collective.

Notre engagement s'est intensifié en 2020 avec le démarrage de la collecte des biodéchets par apport volontaire, quatre ans avant

l'obligation légale. En 2022, la fermeture du Centre de Stockage des Déchets Non Dangereux (CSDND) du Heidenbuhl a marqué un tournant décisif, avec 100 % des déchets produits en Alsace Centrale valorisés. Enfin, en 2023, nous avons inauguré un nouveau centre de tri, augmentant ainsi notre capacité de traitement et de valorisation.

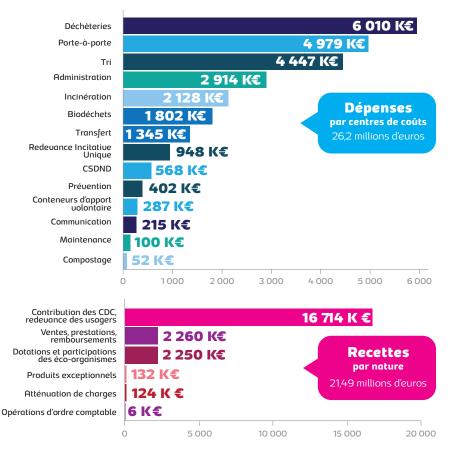
Ces initiatives ont conduit à des résultats remarquables : le taux de valorisation des déchets est passé de  $15\,\%$  en 1994 à  $100\,\%$  en 2023, et la production annuelle de déchets par habitant a diminué de plus de  $100\,\mathrm{kg}$ .

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'implication de tous les habitants du territoire. Je tiens donc à les remercier chaleureusement. Leur implication a été cruciale pour atteindre ces objectifs et poser les bases d'un avenir plus propre et durable.

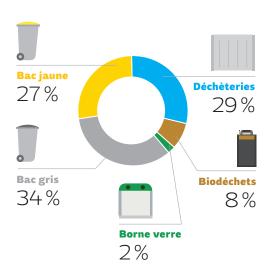
Jean-Pierre PIELA, Président du SMICTOM d'Alsace Centrale

# Le budget 2023

Le SMICTOM est un Service Public à but non lucratif.



#### RÉPARTITION DES DÉPENSES



Le déficit constaté est dû à l'obligation du rattrapage des amortissements induit par le passage en M4 (changement de plan comptable rendu obligatoire par le passage en Service Public Industriel et Commercial).





**251** animations organisées et











2 foyers sur 3 touchés par une action de sensibilisation

### Collecte









COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES 101 kg / an / hab.

France : 249 kg / an / hab.

COLLECTE DES RECYCLABLES

105 kg / an / hab.

France: 82 kg/an/hab.

BIODÉCHETS

33 kg / an / hab.

France: 17 kg/an/hab.

DÉCHÈTERIES

230 kg / an / hab.

France: 246 kg/an/hab.











## **Traitement**

100 % de valorisation (recyclage, compostage/méthanisation, incinération)

**CENTRE DE TRI 84 %** de tonnages valorisés



**16 %** d'erreurs de tri chez l'habitant



#### MÉTHANISATION 4 338 t

production d'énergie, de chaleur et d'engrais



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE PAR **INCINÉRATION** 

20 413 t



Le traitement des déchets a permis de produire l'équivalent de 🖔 🐞 🔥 🌲 🎎 LES CRÉATONAUTES

34 839 MWh

soit **8 fois plus** 

que l'énergie nécessaire au fonctionnement du <u>SMICTOM</u>

## PLPDMA (Programme Local de Prévention)

En 2023, les objectifs de réduction de déchets par habitant par an prévus dans la loi AGEC à l'horizon 2025 ont été atteints et même dépassés avec



Ces très bons résultats sont dûs à l'action combinée des associations du territoire engagés à nos côtés et à implication des habitants pour appliquer les 5 R :













#### Indicateur climat

avec le traitement des déchets 2023



**372 kg** CO2e par tonne de déchets traités

174 kg CO2e par habitant



CITEO



















